

# la lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUÇON Numéro 70-mars 2017

tél. 04 70 05 14 13 courriel : [cyclopede@orange.fr](mailto:cyclopede@orange.fr)



## Cyclopède, un interlocuteur indispensable pour les pouvoirs publics

Cyclopède existe depuis 1997 et a toujours du mal à se faire reconnaître comme association représentative des piétons et des cyclistes dans leurs déplacements au quotidien dans la cité.

Pourtant, avec l'aide de plus d'une centaine d'adhérents, sans parler de tous les soutiens que nous rencontrons, nous connaissons bien notre ville et ses parcours délicats voire dangereux. Nous sommes confrontés tous les jours à des véhicules stationnés illégalement, en toute impunité, sur les trottoirs, passages piétons et pistes cyclables.

Les poussettes et les fauteuils d'handicapés sont obligés de passer sur la route.

Les cyclistes sont obligés de contourner les obstacles. Toujours en se mettant en danger.

Depuis des années nous essayons de faire prendre conscience à nos interlocuteurs, quand nous en rencontrons, des difficultés quotidiennes. Nous proposons des améliorations qui pourraient être faites, souvent à moindre coût. Un dialogue s'est engagé depuis deux ans avec des représentants de la ville de Montluçon. C'est un début. Il y a quelques résultats, mais ça ne va pas assez vite à notre gré. Nous sommes et resterons exigeants. Il s'agit de la sécurité des plus fragiles. Il y a encore trop d'accidents dont sont victimes piétons et cyclistes. Cyclopède doit être l'interlocuteur privilégié auprès des décideurs économiques et politiques pour intégrer la place des cyclistes et des piétons (poussettes, fauteuils roulants, etc) en ville et partout où des itinéraires adaptés sont ou seront aménagés.

Cela semble être la base des projets dits des « berges du Cher » dont nous n'avons connaissance que par les médias. Aujourd'hui nous attendons la concertation promise. Nous sommes prêts à y travailler. Plus nous serons nombreux, plus nous devons être entendus.

Jacques BOURDUT

**Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?**

## 27 janvier 2017, une assemblée générale ordinaire



L'Assemblée générale s'est tenue comme les années précédentes fin janvier et a, comme le veulent les statuts, voté les rapports moral et d'activité présentés par le président Jacques Bourdut et le rapport financier présenté par la trésorière, Monique Pillot. Les comptes sont à peu près en équilibre, mais l'augmentation du déficit ces dernières années a amené l'AG à voter une augmentation des cotisations pour 2018 : l'adhésion individuelle passera de 7 € à 8 € et, pour une famille, de 12 € à 14 €.

L'AG a également voté une modification des statuts, qui avaient besoin d'être rajeunis et adaptés (un exemplaire pourra être envoyé à tous les adhérents qui en feront la demande).

Puis, l'AG a élu un nouveau Conseil d'administration dont nous donnons la composition ci-après.

Enfin la partie, comme toujours, la plus animée a été celle du débat avec la salle sur la situation des piétons et des cyclistes à Montluçon. Jean-Michel Aussourd, adjoint aux transports, à la circulation et à la sécurité, qui représentait le maire, a subi le feu roulant des questions et interventions de l'assistance et s'est prêté volontiers au jeu des question/réponses.

Un pot amical a comme d'habitude clôturé la réunion.

Jean-François BIDAULT

## **Le nouveau Conseil d'administration :**

**BERDUGO** Brigitte **BIDAULT** Jean-François,  
**BIDAULT** Solange, **BOUCHERET** Janine,  
**BOURDUT** Jacques, **BOURSEAUX** Brigitte,  
**BURLAUD** Pierre, **BUVAT** Philippe, **CADAS** Josette,  
**CIBIEN** Michel, **DESOMBRE** Bernard, **LASSET**  
Marie, **LESPINGAL** Roland, **PICOT** Daniel,  
**PILLOT** Monique, **PRADILLON** Michel,  
**PRADILLON** Sylvie, **RAYON** Laurent,

## **le Bureau 2017**

Président : Jacques **BOURDUT**  
Trésorière : Monique **PILLOT**  
Trésorier adjoint : Daniel **PICOT**  
Secrétaire : Jean-François **BIDAULT**  
Secrétaire adjointe : Brigitte **BOURSEAUX**  
Membres : Pierre **BURLAUD**,  
Roland **LESPINGAL**, Laurent **RAYON**

## **Drive à l'école ?**

Après Mac Do, les grandes surfaces commerciales de Montluçon se sont toutes dotées d'un « drive » qui permet à leurs clients de consommer sans avoir besoin de quitter leur chère voiture. On peut se demander si les écoles ne vont pas leur emboîter le pas (bien qu'en l'occurrence la marche à pied soit abandonnée) quand on voit la réaction de certains parents d'élèves des écoles montluçonnaises qui se mobilisent pour protester contre les sanctions que la police vient de prendre (voir article dans *La Montagne* du 4 février) pour tenter de mettre fin au stationnement anarchique aux abords des écoles. Cela fait longtemps qu'à Cyclopède nous dénonçons le comportement peu civique de ces parents qui viennent se garer au ras de l'entrée de l'école, au détriment des piétons, enfants et adultes, qui veulent y pénétrer. « Des parents rentraient même en voiture dans l'école », dit l'adjoint aux Affaires scolaires. Pourtant, même s'il y a parfois quelques problèmes de places de stationnement, des solutions existent. Il suffit la plupart du temps de faire quelques dizaines de mètres à pied pour éviter ces engorgements gênants pour tous et bien souvent dangereux. Cyclopède avait, il y a quelque temps, proposé pour une école d'organiser un « pédibus » (un système de « collecte » des enfants du quartier sous la conduite d'un adulte pour les accompagner à pied à l'école). Le projet n'a pas pu aboutir. Il est vrai que si on en croit encore une fois une enquête de *La Montagne*, les Bourbonnais répugnent de plus en plus à marcher à pied, ce qui, d'ailleurs, ne va pas sans poser quelques problèmes de santé. L'apprentissage des déplacements à pied, que Cyclopède naturellement encourage, ne devrait-il pas commencer à l'école ?

Jean-François BIDAULT

## **BIENTÔT À MONTLUÇON ?**



Dans la *Lettre* d'octobre 2016, Pierre Burlaud nous présentait l'atelier associatif clermontois d'autoréparation de vélos "Un guidon dans la tête". Depuis quelques années, des usagers montluçonnais de la bicyclette, Cyclopédiens ou non, expriment le souhait qu'existe dans notre ville un tel équipement.

Mais le besoin est-il actuellement assez partagé pour justifier ce type de structure à Montluçon ? En effet, l'insuffisance et/ou l'inadaptation des aménagements cyclables entraînent des difficultés et une dangerosité telles qu'elles conduisent trop souvent nos concitoyens à renoncer à la bicyclette.

Cependant, dans le contexte du projet municipal d'aménagement des berges du Cher, annoncé comme faisant la part belle aux piétons et aux cyclistes, nous pourrions peut-être dès à présent réfléchir à la création d'un tel lieu d'utilité sociale et de partage, qui répondrait alors à un besoin collectif. A condition que ce projet soit cohérent et ne se limite pas aux abords du Cher "entre les deux ponts", mais s'inscrive dans un plan global de déplacements doux pour l'agglomération, voire au-delà. C'est ce que nous souhaitons ardemment.

Brigitte BOURSEAUX

## **Le rond-point des Isles**

Le lundi 16 novembre 2015, à la demande d'un journaliste de FR 3 voulant faire un reportage sur les dangers de la circulation à bicyclette à Montluçon, nous avons « privilégié » le pont des Isles et le giratoire que nous considérons comme dangereux. Diamètre trop petit pour trop d'entrées et de sorties. Et il y avait déjà eu accidents et belles frayeurs.

Et à la fin de l'année 2016 on voit sortir de terre une nouvelle entrée/sortie !

Pourtant, pour les commerces, il y avait deux accès rue Pierre Sémard qui semblaient donner satisfaction même avec l'affluence de fin d'année.



d'Intermarché, ainsi qu'à la sortie de ce supermarché. Les deux extrémités de la rue, aménagées en rond-point, permettent de faire demi-tour facilement.

Au rond-point du pont des Iles, j'inciterais les piétons à cheminer dans le sens des aiguilles d'une montre. Dans ce sens, on voit les véhicules qui circulent sur la chaussée. Dans l'autre sens, on les a dans le dos, ce n'est pas très sécurisant.

Roland LESPINGAL 30 Janvier 2017

## La balade du piéton ou les incivilités au quotidien

Alors qu'il faudrait partager l'espace entre les différents modes de déplacements, la voiture a encore été privilégiée au détriment des piétons et des cyclistes. Voie de circulation « aménagée » devant un des commerces, sortie qu'on peut penser piétonne qui arrive rue P. Sémard sans passage pour la traversée de celle-ci.

Juste un peu de peinture et une décision de le matérialiser. Malgré ces nouveaux obstacles, tout le monde étant très prudent il ne se passera rien de grave.



Alors que j'avais écrit ces lignes début janvier, jeudi 12, vers 10h30, je me suis trouvé sur le parking du nouveau commerce et j'ai entendu de grands cris. En me retournant, j'ai vu au loin un chariot renversé et un dame sur le capot d'une voiture, juste devant l'autre commerce sur la nouvelle voie de circulation pour aller sortir au giratoire.

Heureusement que des cris ...plus de peur que de mal ...pour cette fois ?

Jacques BOURDUT

## Les Iles

L'ouverture du nouvel Intermarché crée une zone de conflit d'usage, dangereuse pour les piétons et des difficultés de circulation rue Pierre Sémard au niveau de l'entrée-sortie de ce supermarché.

Pour améliorer cette situation, il me paraît utile d'installer des panneaux d'interdiction de tourner à gauche rue Pierre Sémard dans le sens Pont des Iles-centre ville, au droit du lavage voiture, de l'entrée

Un jour de décembre, voiture garée sur le trottoir, en travers et bloquant complètement le passage. Pas grave il reste encore la chaussée. Encore que, bien encombrée par les véhicules stationnés du mauvais côté alors que les places de stationnement légales sont libres. Inutile aussi de refermer le portillon. Cette situation aurait pu être très courte ? Non, près de deux heures. Pourquoi se gêner !



Autre jour, en janvier, encore une voiture sur le trottoir. Certains piétons arrivent à se faufiler contre le mur de clôture, d'autres passent sur la route. La conductrice arrivant, bien mal m'en a pris de lui faire remarquer qu'elle gênait le passage alors qu'elle aurait pu stationner sur les places, toutes libres, à deux mètres. Toujours les mêmes excuses : urgences, travail, pour cinq minutes, je m'en vais, et même ça gêne pas, etc. Et la riveraine s'en est mêlée « je l'ai autorisée à ce garer ici ». Inutile de discuter, c'est moi qui avais tort.

Une heure plus tard je suis repassé. La voiture était toujours au même endroit, les places de stationnement toujours libres. En fait c'est sa place habituelle de parking.

Des situations comme celle-ci, on peut en décrire des dizaines et des dizaines, tous les jours.

Les piétons et surtout les enfants en poussettes ou non se mettent en danger. Combien de piétons ont été renversés ces derniers mois ? Près d'une dizaine d'accidents relatés par les médias. Combien sont rentrés chez eux pour se remettre d'un choc ou de leurs émotions sans autre écho que le bouche à oreille.

Jacques BOURDUT

## bravo au journal *La Montagne*

qui a consacré récemment une page entière à la défense des piétons à Montluçon. La journaliste Gaëlle CHAZAL a largement donné la parole à *Cyclopède* en interviewant Jacques Bourdut

# 20 ans !

## ou les premiers pas de Cyclopède

Remontons vingt ans en arrière... Un beau jour d'automne 1996, Michel Cibien et Jean-François Bidault, de retour d'un voyage en Allemagne où ils ont pratiqué et apprécié les nombreux aménagements cyclables se disent : « pourquoi pas à Montluçon ? ».

Le boulevard de Courtais vient d'être refait : ce n'est pas une réussite : rien pour les vélos, la portion congrue pour les piétons et la part belle à l'automobile. Quant au reste de la ville tout, ou presque, reste à faire.

Un article dans *La Montagne* et une Assemblée générale constitutive est convoquée pour le 5 décembre, salle Saint-Jean. L'assistance est encore clairsemée, mais l'association est en route ; Elle s'appellera *Cyclopède* (titre emprunté à Pierre Desproges) pour bien marquer la vocation de la future association à défendre les cyclistes et les piétons. Un bureau provisoire, composé de Jean-François BIDAULT, président, Michel PRADILLON, secrétaire, et Christophe VERRIEN, trésorier, est élu et aura la charge de déposer les statuts en sous-préfecture, de représenter l'association dans les contacts et les négociations avec les élus et d'organiser la prochaine Assemblée générale en 1997.

A partir de là, Cyclopède prend son essor...

Le 4 février 1997, les statuts sont déposés et le 12 mars nous sommes publiés au Journal officiel. L'Assemblée générale du 21 mars élit son Conseil d'administration et trace les grandes lignes de notre activité.

Des contacts sont pris avec les associations de cyclo-randonneurs montluçonnais. Cyclopède rencontre les représentants de la municipalité Goldberg, notamment André Théveniot, adjoint à la Circulation et reçoit de leur part un accueil favorable

Le premier numéro de la *Lettre de Cyclopède*, tiré sur la photocopieuse de Michel Pradillon, paraît en octobre 1997 et sera suivi de beaucoup d'autres...

Rapidement les premières actions sont organisées : rassemblement festif place Piquand et même un défilé boulevard de Courtais jusqu'à l'Hôtel de Ville et les rues piétonnes du Vieux Montluçon le 14 juin 1997, puis le 13 juin 1998 avec la manifestation « *La rue est à tous* ».



Manifestation devant l'Hôtel de Ville en juin 1998

Cyclopède participe activement aux journées *En ville sans ma voiture* organisées en collaboration avec la municipalité sur le boulevard de Courtais en septembre 1999, puis avenue de la République en 2000.

Les résultats vont apparaître les années suivantes : aménagements de pistes et de bandes cyclables, poses de bornes autour de la zone piétonne de la cité médiévale...

Les municipalités se sont succédé, Cyclopède a changé plusieurs fois de président : Christophe Verrien, puis Michel Cibien et aujourd'hui Jacques Bourdut. Mais au fil de ces vingt années, le combat de Cyclopède n'a pas cessé. La masse des archives de l'association permettrait de nourrir la rédaction d'un petit livre. On attend un volontaire, les archives sont à sa disposition !

Jean-François BIDAULT

### LdC : version papier et/ou version électronique ?

Nous avons choisi jusqu'à présent d'envoyer les deux. La *Lettre* par internet, c'est instantané, c'est économique, et en plus on a la couleur ! Mais le papier a son charme aussi : on peut lire plus confortablement et partout et on peut faire passer la *Lettre* à des amis...

Mais si vous tenez absolument à vous passer de la version papier **dites le nous** par courriel. On vous épargnera la livraison par la poste.

## (ré-)adhésion 2017

Adhésion individuelle : 7 €

Adhésion familiale (2 adultes et 2 enfants): 12€

Nom.....Prénom(s):.....

Adresse : .....

.....

(éventuellement), adresse électronique : .....